



« Il était une fois...
le restaurant
de demain »

2019 - Saison 11

« **Reconnaissance & Fidélisation** »

La reconnaissance d'aujourd'hui conduit à la fidélisation de demain

La reconnaissance silencieuse ne sert à personne

2018 - Saison 10

« **Maître d'Hôtel 2.0 & l'Intelligence Artificielle** »

Anticiper - Innover - Interagir

2017 - Saison 9

« **Welcome & Bienvenu(e)** »

Le bon accueil de nos clients passe avant tout par un accueil réussi de nos nouveaux collaborateurs

2016 - Saison 8

« **I am because We are** »

De l'appartenance à un groupe à l'esprit d'équipe

2015 - Saison 7

« **Être & mieux paraître** »

L'uniforme est un filtre

2014 - Saison 6

« **L'identité professionnelle** »

L'importance de travailler pour se réaliser

2013 - Saison 5

« **Le savoir-dire** »

Avoir toujours le mot juste

2012 - Saison 4

« **Le ré-enchantement des métiers de l'hospitalité** »

L'enchantement du client passe avant tout par l'enchantement du collaborateur

2011 - Saison 3

« **La théâtralisation du service** »

De la scène à la salle

2010 - Saison 2

« **Harmonie à quatre mains** »

Interdépendance des métiers salle/cuisine

2009 - Saison 1

« **Le Maître d'Hôtel du XXI^e siècle** » *Tradition & évolution*

Concours



2020

Saison 12

« **La promesse faite, doit être tenue !** »

~ Du devoir de respecter nos engagements ~



Lycée H. Friant
39 Poligny



Restaurant
« Alain Ducasse au Plaza Athénée » ***
PARIS

La problématique du recrutement dans les métiers de la salle reste entière à l'heure actuelle.

Notre industrie a certes des actions à mener, et ce, dans de très nombreux domaines afin de la rendre plus contemporaine, donc mieux adaptée au marché du travail actuel. Mais il en va de même pour le futur recruté qui a minima doit respecter son engagement vis-à-vis de sa future entreprise.

Il y a quelques années, une poignée de main était un signe fort, avait valeur de contrat moral. Pourtant, de plus en plus fréquemment cette parole donnée (voire même les accords signés) n'est plus respectée : **l'engagé se désengage, le recruté se désiste quelques jours avant sa prise de poste** sans même parfois prévenir ou rendre compte, laissant aux entreprises la double charge de recommencer dès le début tout le processus de recrutement (*recherche, entretiens, procédures administratives, préparation de l'arrivée du nouveau recruté, communication interne, etc.*) et de s'organiser avec une brigade incomplète jusqu'à la prochaine embauche.

Ce phénomène, après avoir pris de l'ampleur aux USA, arrive à présent en France...

- 1- En appuyant votre réflexion sur les extraits de textes en annexe 1 et 2 ainsi que sur vos propres recherches (et en citant clairement vos sources) :
 - a. **Définissez ce qu'est la notion d'engagement**, dans le sens de la parole donnée, de la poignée de main, du contrat oral, de la promesse faite...
 - b. Un jeune recruté pourrait-il considérer cette notion d'engagement comme une limite à sa liberté ? Argumentez.
(1 page au minimum).
- 2- **Selon vous**, quelles sont les situations pour lesquelles cette notion de promesse tenue est **essentielle dans le cadre professionnel, afin d'être considéré comme un professionnel respectable** ? (1 page au minimum)
- 3- Une tendance très forte a fait son apparition depuis 2018 aux USA et commence à arriver en France, notamment **chez les millennials : le « ghosting »**.
 - a. Définissez le terme « ghosting », puis le terme « millennials ».
 - b. Expliquez le **lien** qui peut être fait entre l'apparition de **ce phénomène et le marché du travail en restauration** actuellement en France. Argumentez votre point de vue en apportant des exemples concrets et chiffrés (1 page au minimum).
- 4- En vous appuyant sur des **exemples concrets tirés de vos expériences professionnelles** ou vos périodes de formation en entreprise, et en **structurant** votre analyse en sous-parties claires, expliquez les **conséquences** que peut avoir ce phénomène pour l'équipe de travail et pour l'entreprise. (1 page au minimum)
- 5- En tant que futur manager, Maître d'Hôtel, quelles seront les **actions** (décrire de façon détaillée au moins quatre actions possibles, distinctes et concrètes) que vous choisirez de mettre en place pour vous assurer du respect de l'engagement de vos futurs collaborateurs au moment de leur recrutement ? **Expliquez de façon précise et justifiez** chacune de vos propositions. (2 pages au minimum, des annexes éventuelles sont autorisées).

Vous rendrez ce travail sous forme d'**un** fichier au format **Word** (ou RTF ou PDF).

Ce dossier devra comporter 6 pages au minimum et 8 pages au maximum, annexes éventuelles non comprises. Il sera important de citer vos sources pour les extraits empruntés à d'autres auteurs ou à des sites internet.

Vous devrez envoyer ce fichier (**un seul fichier par groupe de travail, comprenant la totalité des annexes éventuelles et dont le nom portera obligatoirement votre ou vos noms**) à l'adresse mail suivante : corinne.hacquemand@ac-besancon.fr, pour le lundi 17 février 2020 à minuit au plus tard.

Ces dossiers feront l'objet d'une **évaluation** par Mme HACQUEMAND d'une part.

D'autre part, et indépendamment de cette évaluation, ils seront lus et **classés** par ordre d'intérêt par **M. Denis COURTIARDE, directeur de salle au Plaza Athénée et Président de l'association « Ô Service - des talents de demain »**.

Le dossier présentant le plus grand intérêt se verra offrir un déjeuner pour 2 personnes au restaurant gastronomique de Monsieur Alain Ducasse au Plaza Athénée.

Corinne Hacquemand
Enseignante Maître d'hôtel
Lycée des métiers H. Friant
39 800 POLIGNY
Membre du Comité Directeur
« Ô Service - des talents de demain »

Denis Courtiade
Directeur de salle
« Alain Ducasse au Plaza Athénée »
75 008 PARIS
Président fondateur de l'association
« Ô Service - des talents de demain »

L'être humain est un animal qui s'engage. En donnant sa parole, il restreint le champ de ses comportements possibles. Si l'engagement est réciproque, il y a convention, alliance, traité, pacte, contrat. L'existence de bien des animaux est constituée de conflits et de coopérations. Mais seuls les êtres humains semblent être en mesure de se doter de liens artificiels par l'usage volontaire de la parole. Ils ont une large représentation de l'avenir, des lendemains, laquelle est à la fois source d'espoir et d'angoisse. En se liant les mains pour l'avenir, ils s'accordent et se relient entre eux, et ainsi limitent quelque peu leurs craintes et leurs conflits. Promettre est l'un des propres de l'homme. On pourrait, du reste, voir dans cette capacité à engager son propre avenir, dans ce « vouloir encore-et-toujours ce qu'on a voulu autrefois », comme dit Nietzsche, une des sources possibles du « soi ». Il y a quelque chose de normatif, et comme une projection de soi dans la promesse. Pro-mettre suppose, en effet, une capacité à se pro-jeter comme « le même » dans l'avenir, et, une fois cet « avenir » devenu le présent, à se reconnaître comme « le même » en celui qui a promis dans le passé. Certes, pas tout à fait le même, car nous sommes des « bateaux de Thésée », qui changeons sans cesse, et je ne me baigne jamais tout à fait dans le même moi, mais je dois être fidèle à celui que j'étais, dès lors que j'ai promis. Si la promesse existe, je ne fais pas que changer. J'évolue, mais il y a quelque chose qui me relie à mon passé, en plus de la mémoire...

<https://www.cairn.info/chose-promise--9782130625629-page-1.htm>

Introduction

En latin, *obligatio* désigne une modalité précise de la parole : la parole qui noue un lien, autrement dit la parole que l'on donne à autrui et qu'on ne peut reprendre sans le consentement de l'autre, c'est-à-dire la promesse. C'est cette étymologie qui explique le sens de l'expression selon laquelle on est l'obligé de quelqu'un : quand un homme me rend service, je suis en dette à son égard, je lui dois quelque chose en échange (par exemple, mon aide lorsqu'à son tour il sera dans le besoin). Tant que je ne me suis pas acquitté de cette dette, je demeure son obligé : je lui suis redevable, désormais quelque chose lui est dû. L'obligation est donc un lien qui astreint (si tant est que *astringi* veut dire « nouer un nœud » en latin), c'est-à-dire qui entrave, qui empêche la liberté de mouvement, d'où le sens moderne que nous donnons à ce terme : obliger, c'est contraindre, mettre quelqu'un dans la nécessité de faire quelque chose. Comment alors pourrait-on tout à la fois rester libre et se sentir obligé ? Car enfin, la liberté ne se conçoit-elle pas d'abord comme absence de contraintes ou d'entraves ? En ce sens, demeurer libre, ce serait d'abord n'être l'obligé de personne, c'est-à-dire s'être libéré de tout engagement et de toute promesse, voire ne pas se sentir obligé par ses promesses passées. Mais ne pas tenir parole, est-ce là le sens de la liberté véritable ? Davantage même : n'avons-nous pas ici trop rapidement replié l'obligation sur la contrainte ? On peut bien me contraindre par force ; est-ce pour autant qu'on m'aura obligé ? En d'autres termes, la contrainte peut bien exiger de moi la soumission, c'est-à-dire l'abandon de ma liberté. Mais si je m'oblige moi-même à tenir parole, si je m'oblige aussi à respecter un commandement que je sais être légitime, aurai-je de ce fait renoncé à ma liberté ? (...)

Conclusion

Celui qui ne se sent obligé par rien entre en fait en contradiction avec lui-même : en consentant à promettre, je me suis obligé moi-même à tenir parole, en sorte que refuser de tenir ma promesse, c'est refuser d'assumer ma propre identité. De même, je ne peux sans me contredire réclamer les avantages de la souveraineté et me dispenser des devoirs de l'obéissance : grande toujours est la tentation, dit Rousseau, de « jouir des droits du citoyen sans vouloir remplir les devoirs du sujet » ; mais c'est là la tentation de l'injustice, autant que la ruine de toute liberté véritable.

https://www.lemonde.fr/revision-du-bac/annales-bac/philosophie-terminale/peut-on-rester-libre-et-se-sentir-oblige_t-irde82.html